

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Introduction	4
Le compte-rendu des ateliers	
- Atelier « A » : L'engagement... jusqu'où ?	8
- Atelier « B » : Se concerter, c'est gagnant... à condition !	10
- Atelier « C » : À la rencontre des trois types... de concertation !!!	13
- Atelier « D » : Et si on réorganisait nos façons de faire...!?	15
La synthèse par thème	
- Trop de groupes de concertation?	18
- Les Tables se parlent-elles?	19
- Entrer en concertation, c'est compliqué et intimidant?	21
- La concertation dans la MRC L'Assomption : l'affaire d'une centaine de personnes ou de plusieurs milliers de personnes?	22
- Ce qui nous rassemble tous	24
La récapitulation des recommandations	27
Conclusion	29
Annexes	
- Programme de l'événement	30
- Présences à l'événement	31
- Concert'Action	33



REMERCIEMENTS

Des remerciements s'adressent tout d'abord aux membres du comité organisateur des ateliers de consultation qui ont investi plusieurs heures à l'organisation de cet événement et à la production du présent document. Ils sont :

- ❖ Madame Isabelle Champagne, Ville de Repentigny
- ❖ Madame Nicole Fortin, AQDR et Cuisines collectives La Joyeuse Marmite
- ❖ Madame Marie-Noëlle Guédon, Service Bénévole Comté L'Assomption
- ❖ Madame Josée Mailhot, Carrefour Jeunesse-Emploi MRC L'Assomption
- ❖ Madame Joane Vandal, L'Avenue Justice alternative
- ❖ Monsieur Patrick Malboeuf, Centre de Santé et Services sociaux du Sud de Lanaudière
- ❖ Monsieur Sébastien Guernon, Table de concertation des organismes communautaires de la MRC L'Assomption

Également, un grand merci à l'administration ainsi qu'à l'équipe du Centre à Nous pour leur soutien dans l'organisation et la tenue des ateliers de consultation. Votre appui envers cette démarche prouve une fois de plus que vous êtes bel et bien le « carrefour de l'action communautaire ».

De plus, il est important de souligner l'appui financier dont bénéficie cette démarche en offrant nos remerciements les plus sincères aux bailleurs de fonds : le Centre local d'emploi de Repentigny, les organismes membres de la Table de concertation des organismes communautaires de la MRC L'Assomption, le Centre à Nous et le Conseil des maires de la MRC de L'Assomption.

Des remerciements particuliers sont aussi offerts à l'équipe d'organisation communautaire du Centre de Santé et Services sociaux du Sud de Lanaudière qui a assuré l'animation et le secrétariat des ateliers de consultation. Votre expertise et votre soutien ont profité à cet événement et nous vous en sommes reconnaissants.

Finalement, un gros merci à vous, chers acteurs de la concertation, qui prenez le temps de participer à cette démarche. Votre engagement face à l'amélioration de l'efficacité de la concertation nous permettra, tous et chacun, de profiter des retombées. Une liste des participants aux ateliers de consultation du 29 septembre 2009 est disponible en annexe.

Merci.



INTRODUCTION

En 2008, un projet du Fonds de développement régional (FDR) de la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière (CRÉ-L), porté par la Table de concertation des organismes communautaires de la MRC L'Assomption (TCOC), comportait parmi ses mandats celui « d'analyser la possibilité de remobiliser les partenaires de l'ancien Comité local de développement social (CLDS) au sein de la TCOC ».

Devant l'ampleur et la pertinence d'une réflexion sur les pratiques de concertation dans la MRC L'Assomption, le comité analyse¹ qui fut formé décida d'élargir ce mandat et de mener de façon participative une démarche visant deux grands objectifs :

1. Proposer aux différents acteurs de la concertation (communautaires, institutionnels, élus, économiques, etc.) un rapport d'évaluation qui nous fera réfléchir, ensemble, sur les pratiques de concertation dans la MRC L'Assomption, en vue d'améliorer la façon dont on travaille ensemble.
2. Permettre à la TCOC de profiter de ce rapport pour se pencher sur de nouvelles pratiques et de nouvelles structures afin de jouer un rôle encore plus important dans le développement de la qualité de vie des communautés qu'elle rejoint.

Le *Rapport d'évaluation sur la concertation dans la MRC L'Assomption*² a donc résulté de ces objectifs et huit (8) constats y sont présentés.

1. Il existe beaucoup de groupes de concertation;
2. Les valeurs sont en tête de liste pour ce qui est du sentiment d'appartenance à un groupe de concertation, et ce autant pour les organismes communautaires que les autres types d'organisation;
3. De façon générale, la MRC est le territoire autour duquel les répondants se sentent le plus attirés à se regrouper en concertation, et ce, pour tout type d'organisation ou de territoire desservi par leur organisation (sauf les organisations qui desservent le territoire de Lanaudière);
4. Les points importants qui ressortent de la concertation dans la MRC L'Assomption sont le réseautage, une collaboration efficace, le partenariat, avoir des conditions gagnantes, des projets et des actions concertées;
5. Nous avons identifié trois (3) types de concertation : organisations, intervenants et globale;
6. Il y a des éléments présents à la TCOC qu'il faut conserver tels que la solidarité, la fraternité, le réseautage, l'échange d'information et l'appartenance à la Table;
7. Il y a des éléments à développer à la TCOC tels que les projets communs à tous, inclure différents types d'acteurs et avoir une meilleure reconnaissance des organismes communautaires des autres partenaires du milieu;
8. Une concertation globale nécessite, pour être efficace, des ressources qui permettent la coordination;

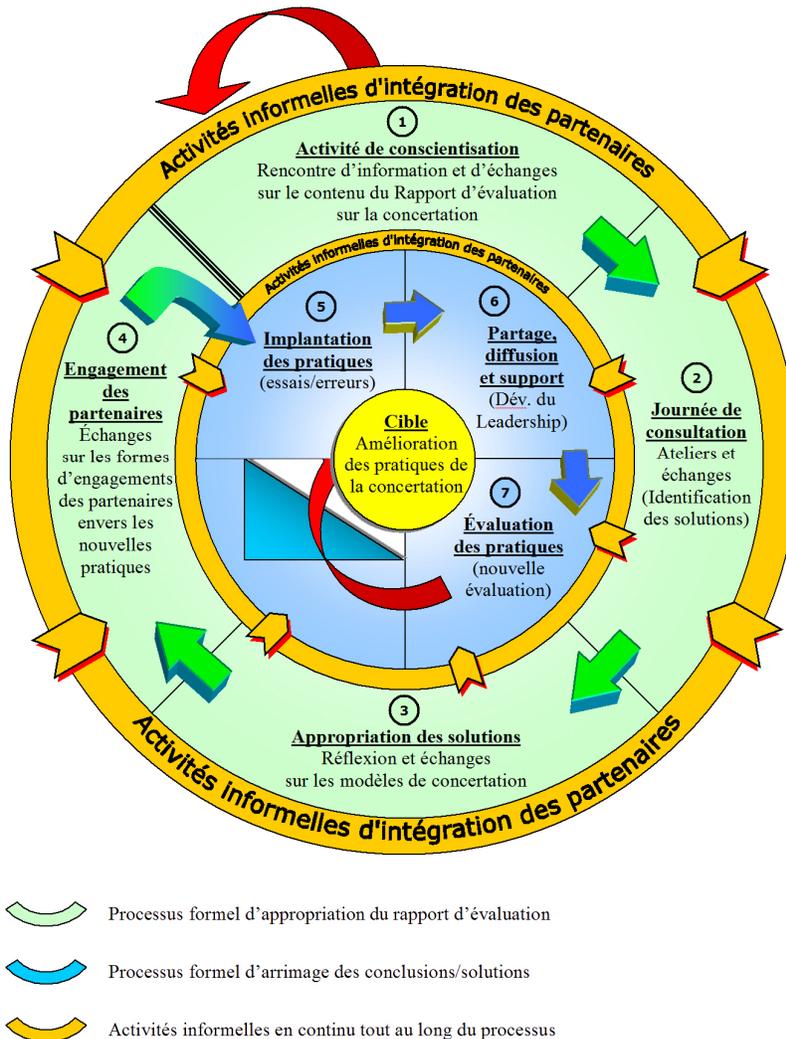
¹ Voir la section *Remerciements* (p. 3) pour la liste des membres du comité analyse

² *Rapport d'évaluation sur la concertation dans la MRC L'Assomption* (Juin 2009, TCOC MRC L'Assomption)

Le processus d'appropriation et d'arrimage du rapport d'évaluation

Mue par une approche participative, le comité analyse et la TCOC voulurent s'assurer qu'un maximum d'acteurs bénéficient de la réflexion contenue dans le rapport d'évaluation et ils planifièrent pour cela un processus d'appropriation et d'arrimage du rapport d'évaluation afin d'en assurer une compréhension du contenu et de mettre en mouvement les différentes actions.

Processus d'appropriation et d'arrimage du rapport d'évaluation



Activité de conscientisation du 23 juin 2009

Le premier événement de ce processus en fut un de conscientisation et réunit plus de soixante-cinq (65) personnes. Il eut lieu le 23 juin 2009 et fut l'occasion de présenter le contenu du Rapport d'évaluation, qui fut reçu par un large consensus³.

³ *Compte-rendu du 23 juin 2009 (TCOC MRC L'Assomption)*

Les ateliers de consultation du 29 septembre 2009

Le deuxième événement du processus d'appropriation et d'arrimage fut les ateliers de consultation⁴ du 29 septembre 2009. Ce jour là, une soixantaine d'acteurs de la concertation de tous horizons⁵ ont, à partir des constats du Rapport d'évaluation, échangé des idées, émis des opinions et recommandé des solutions afin d'améliorer la concertation dans la MRC L'Assomption.

Les personnes présentes purent participer à deux blocs d'ateliers et choisir parmi quatre (4) thématiques. Le contenu résumé des discussions en ateliers fut ramené en plénière et repris de manière plus élaborée dans le document que vous avez entre les mains.

Les actes des ateliers de consultation

Le contenu principal du présent document est divisé en trois (3) parties.

1) Pour chacun des 4 ateliers tenus lors de l'événement de consultation, le compte-rendu par atelier présente :

- Le titre de l'atelier ainsi que les grandes questions s'y rattachant⁶;
- Le ou les constats du *Rapport d'évaluation* lié(s) à l'atelier;
- Le compte-rendu des échanges tenus lors de l'atelier⁷;

Nous sommes restés le plus fidèles possible aux échanges tenus lors des ateliers.

2) La synthèse par thème regroupe le contenu des échanges autour de cinq (5) grands thèmes centraux qui sont revenus dans l'ensemble des ateliers. La synthèse est faite de façon à faire ressortir les recommandations (écrites en gras et numérotées) associées à ces thèmes.

Il est à noter que pour faire cet exercice, le comité analyse a cherché à mettre en lien le contenu des ateliers de consultation avec un contenu encore plus large accumulé jusque là par le biais de la démarche d'évaluation, soit :

- Le contenu des questionnaires et des groupes de discussion⁸;
- Le contenu du procès-verbal de la rencontre *Bilan du défunt Comité local des partenaires du développement social*;
- Le contenu des procès-verbaux des rencontres du comité analyse;
- Le contenu du compte-rendu de l'événement de conscientisation du 23 juin 2009.

3) La récapitulation des recommandations a été élaborée dans le but d'avoir un document simple, concret et accessible pour orienter les actions dans la suite de la démarche. L'ensemble des recommandations y ont été synthétisées, sans explication supplémentaire. On y retrouve néanmoins en italique des numéros permettant de se référer aux explications détaillées des recommandations appropriées dans la section *Synthèse par thème*.

La conclusion fait le lien entre *Les Actes* et les suites du processus d'appropriation et d'arrimage de notre démarche.

⁴ Le programme de l'événement se retrouve à l'annexe 1.

⁵ La liste des participants aux ateliers de consultation se retrouve à l'annexe 2.

⁶ Tirés du *Programme des ateliers de consultation en vue d'améliorer la concertation* qui apparaît en Annexes

⁷ Compte-rendu faisant état des échanges tenus lors des deux blocs de l'atelier.

⁸ Voir la section Méthodologie du *Rapport d'évaluation sur la concertation dans la MRC L'Assomption (Version complète)* (page3).

LES ACTES ET RECOMMANDATIONS



COMPTE-RENDU DES ATELIERS

Atelier "A"

L'engagement... jusqu'où ?

Vit-on de l'essoufflement ? Y a-t-il trop de groupes de concertation ? Quels sont les critères pour en juger ? Qu'est-ce qui nous pousse à nous engager dans un lieu de concertation ? Est-ce qu'il existe quelque chose d'assez fort pour inciter les acteurs de différentes cultures, types organisationnels et rôles à se regrouper ?

Constat(s) liés à l'atelier :

1. Il existe beaucoup de groupes de concertation.
Le présent rapport ne nous permet pas de dire si c'est trop, ni s'il y a du dédoublement.
2. Les valeurs sont en tête de liste pour ce qui est du sentiment d'appartenance à un groupe de concertation, et ce, autant pour les organismes communautaires que les autres types d'organisation.
3. De façon générale, la MRC L'Assomption est le territoire autour duquel les répondants se sentent le plus attirés à se regrouper en concertation, et ce, pour tout type d'organisation ou de territoire desservi par leur organisation (sauf les organisations qui desservent le territoire de Lanaudière).

Compte-rendu de l'atelier :

Concernant le premier constat :

Certains participants ont mentionné que la concertation provoque de l'essoufflement (plus présent chez les représentants d'organismes communautaires). « C'est déchirant et essoufflant de toujours devoir couper et choisir entre les services à nos membres ou la concertation ». « Mon problème, c'est de trouver l'argent pour maintenir mes services pendant nos actions de concertation ».

Il serait donc intéressant de créer des canaux de diffusion entre les divers lieux de concertation afin que les gens ne soient pas obligés d'être partout à la fois, mais qu'ils soient en mesure de suivre le développement de projets qui concernent leurs membres.

Il a été mentionné qu'il existe un certain égarement chez les représentants d'établissement ou auprès des nouveaux acteurs qui cherchent à se concerter avec le milieu communautaire.

Il pourrait donc être intéressant de créer un bottin électronique destiné aux intervenants, qui s'inspire du *Bottin des ressources du Grand Montréal*, mais qui détaille les informations relatives aux organismes et aux lieux « officiels » de concertation. « Dresser un portrait plus précis (objectifs spécifiques de chaque table) ce qui permettrait de faire de meilleur choix ». Il faudrait cependant que les organismes s'assurent que l'information se diffuse à l'interne.

Certains participants ont constaté un manque d'appui à la concertation. « La concertation a beaucoup changé du fait que les tables sont moins décisionnelles, moins influentes ». « Les choses n'avancent pas malgré les plans d'action ». « Une action appuyée par une Table, pourrait ne pas voir le jour parce qu'une instance supérieure (Agence, CSSS, etc.) ne l'appuie pas ».

Ainsi, les Tables doivent être légitimées, c'est-à-dire obtenir une reconnaissance des acteurs qui y participent, de la part des bailleurs de fonds et de la part des établissements/ institutions.

La concertation dans la MRC l'Assomption souffre aussi, pour certains, de manque de cohésion. Avant de monter des projets, est-ce qu'on a validé les besoins auprès des principaux acteurs concernés, soient les organismes qui travaillent auprès des personnes ciblées et de ces personnes ciblées. Est-ce qu'on a inventorié les actions déjà faites?

Concernant le deuxième constat :

Les participants ont émis des nuances quant à la prépondérance des valeurs comme objet d'appartenance commun à la concertation, mettant plutôt l'emphase sur la notion d'efficacité de la concertation. « À une autre époque, les valeurs semblaient être le dénominateur commun. Aujourd'hui, c'est plus les besoins de notre clientèle ». Le sentiment d'appartenance est plus vécu envers la clientèle desservie. Le choix de siéger à une Table et de s'y investir repose davantage à savoir si ce sera « payant » pour notre clientèle ou « de s'assurer que les intérêts de notre clientèle sont pris en compte dans l'élaboration de projet ».

Avec l'arrivée d'acteurs de différents horizons, ce sont les préoccupations communes qui réunissent les gens. « Unis pour travailler sur le même bobo ». « J'ai 22 partenaires. À 22, on ne règle rien. On n'a pas les mêmes valeurs, pas les mêmes réalités. Faut connaître les objectifs de chacun et trouver des objectifs majeurs communs pour arriver à travailler ensemble ».

Certains participants ont dénoté un phénomène de « professionnalisation de la concertation ». Cette « professionnalisation » a été nommée comme étant un frein à la participation à des Tables de concertation. « C'est intimidant d'arriver sur une grosse Table ». Une des clés au sentiment d'appartenance, c'est l'accueil. « Je choisis en fonction de l'ambiance et est-ce que mon point de vue sera pris en considération ». « Les grandes Tables me permettent d'intégrer le langage et les rouages (savoir où trouver l'argent), mais je ne me sens pas écouté ».

Ainsi, les tables devraient développer un souci pour le dernier rentré soit en désignant une personne qui est responsable de l'intégration. « Les piliers du communautaire devraient s'occuper des nouveaux ». En général, les participants émettent des commentaires quant à la nécessité d'égaliser les rapports de pouvoir en général pour faciliter la participation et l'appartenance au sein des Tables.

Concernant le troisième constat :

Pour les participants, le territoire est un facteur déterminant dans le choix du regroupement. « Ça permet de se rapprocher des gens qu'on dessert, de mieux connaître le milieu où on travaille ». Toutefois, pour un organisme à vocation régionale, le choix de la MRC est une question de stratégie. « Ça permet de créer des liens avec des organismes où l'on sent qu'on est moins présent, où le lien est moins fort ».



Atelier "B"

Se concerter, c'est gagnant... à condition !

À quoi ça sert la concertation dans l'idéal ? Êtes-vous satisfait de la concertation actuelle ?

Comment peut-on améliorer la concertation ?

Constat lié à l'atelier :

4. Les points importants qui ressortent de la concertation dans la MRC L'Assomption sont le réseautage, une collaboration efficace, le partenariat, avoir des conditions gagnantes, des projets et des actions concertées.

Compte-rendu de l'atelier :

Comment peut-on améliorer la concertation ?

Les participants ont émis une série de suggestions pour améliorer la concertation en général dans la MRC L'Assomption et les tables de concertation elles-mêmes :

- Arrimer les tables afin d'éviter le dédoublement;
- Bien définir le mandat et la mission des tables – surtout pour les nouvelles personnes qui désirent s'investir auprès de la table;
- Chaque table devrait avoir un objectif clair et palpable (réalisable) afin de maintenir la participation et l'enthousiasme des joueurs;
- Il est suggéré de trouver une façon afin de mieux coordonner l'agenda des tables (surtout pour les organismes régionaux) Ceci dans l'intention d'éviter a) l'essoufflement et b) que la personne ait à faire un choix de représentativité (le délai est parfois trop court entre chacune des tables);
- Fusionner certaines tables – surtout celles où l'on retrouve souvent les mêmes partenaires;
- Augmenter le *membership* – solliciter des acteurs du milieu autre que ceux du communautaire;
- Élargir la représentativité de la table – se présenter dans des lieux inexplorés auprès d'acteurs de la communauté ayant accès à un réseau et des ressources différentes (ex : la chambre des commerces);
- Structurer les rencontres;
- Former des comités et des sous-comités qui sont davantage dans l'action plutôt que dans la concertation;
- Clarifier la mission de la table, ses objectifs et ses buts;
- S'assurer que les ressources sont aux bonnes tables;
- Arrêter de travailler en silo;
- Rendre la concertation plus globale;
- Essayer d'être représenté à la table de concertation par une personne qui est en mesure de prendre rapidement des décisions et ce, afin d'accélérer les processus.

De quelle manière est-il possible de maintenir, d'améliorer et de développer le réseautage et le partenariat?

En rapport avec certains points importants qui ressortent de la concertation dans la MRC L'Assomption, les participants ont émis des suggestions pour maintenir, améliorer et développer le réseautage et le partenariat :

- La personne représentante d'un organisme doit être assidue au niveau de ses présences à la table, de telle sorte qu'il sera plus facile pour la création de liens entre les partenaires, ainsi que pour son investissement auprès de la table;
- Donner davantage d'informations aux membres de la table concernant les services offerts par chacun des partenaires;
- Impliquer davantage les médias;
- Structurer une manière d'échanger les outils de travail;
- Avoir une personne ressource pivot : celle qui établit les liens, les contacts, etc entre les partenaires;
- Faire davantage la promotion des organismes et de leurs services auprès de la communauté.

Comment améliorer l'accueil des nouveaux membres d'une table de concertation?

Parmi les éléments du fonctionnement d'une table, les participants ont souligné l'importance de l'accueil des nouveaux venus et ont émis des suggestions afin de l'améliorer :

- Création d'un comité «parrainage des nouveaux membres»
- Informer et conscientiser les anciens, notamment concernant :
 - a) l'importance de leur rôle
 - b) l'importance d'utiliser un langage accessible à tous
 - c) la valeur de leur connaissance
 - d) l'intérêt à impliquer rapidement le nouveau
- Rédiger un lexique pour les acronymes
- Établir des procédures d'intégration uniforme (il est suggéré que la TCOC en partenariat avec des membres en soient les rédacteurs)

Quelles sont les raisons qui motivent la personne à se présenter et à s'investir auprès d'une table de concertation?

Finalement, les participants ont échangé sur les raisons qui les motivent à s'investir auprès d'une table de concertation :

- Il est possible de créer des liens à long terme avec d'autres partenaires qui seront bénéfiques pour notre organisation;
- Facilite l'accès à l'information, les ressources et les services des autres partenaires et membres de la table tout en donnant l'information sur nos propres services;

- Facilite également les échanges et les références;
- Permet une meilleure identification, vision et globalité d'une problématique et des besoins du milieu;
- Favorise le travail d'équipe ainsi que la réalisation de projets (informations + action = projet). Permettant du même coup, l'action concertée!
- Aide à faire un constat plus juste des besoins de la communauté;
- Encourage l'appui et le soutien entre les membres de la table;
- Le fait de travailler de concert favorise un rendement supérieur et une rapidité d'action.



Atelier "C"

À la rencontre des trois types... de concertation!!!

*L'À concertation ou LES concertations ? Des distinctions qui permettent l'amélioration ?
Nos pratiques sous la loupe des trois types de concertation !*

Constat lié à l'atelier :

5. Nous avons identifié trois types de concertation : concertation des organisations, concertation des intervenants, concertation globale.⁹

Compte-rendu de l'atelier :

1- Reconnaissez-vous ces trois types de concertation dans les différents lieux où vous siégez dans la MRC L'Assomption?

Les deux groupes consultés affirment que la concertation des organisations et la concertation des intervenants sont présentes dans la MRC L'Assomption.

Dans les deux groupes, on note aussi qu'il existe peu de concertation globale dans la MRC L'Assomption. Celle-ci est plutôt en gestation actuellement. Dans l'un des groupes on mentionne qu'une concertation globale sectorielle est toutefois présente.

Dans les deux groupes, on souligne l'importance des trois types de concertation. Dans un groupe, on souligne que les trois types de concertation peuvent être générateurs d'innovation. Dans l'autre groupe, une partie des participants souligne que l'on doit tendre vers la concertation globale.

On note aussi que l'on retrouve plusieurs types de concertation au sein d'une même table et que cela peut être fonctionnel et même bénéfique. Certains pensent qu'il serait plus efficace que chaque table définisse le type de concertation qu'elle souhaite pratiquer.

De façon générale, le concept de concertation globale est difficile à concevoir clairement.

2- Est-ce que cet outil peut être utile?

Dans les deux groupes, on souligne que l'outil peut être utile:

A) Pour mon organisation :

- Choisir qui sera délégué pour participer à une table de concertation (décideurs, gestionnaires, intervenants, bénévoles, etc.);
- Choisir les lieux de concertation auxquels mon organisation doit participer;
- Permettre à mon organisation de faire des économies financières en faisant de meilleurs choix;
- Pour le délégué, favoriser l'obtention de mandats et de marges de manœuvre clairs de son organisation, afin de faciliter un bon déroulement dans les divers lieux de concertation;
- Identifier ou évaluer les apports positifs ou négatifs d'une délégation à un lieu de concertation pour une organisation;
- Clarifier le rôle des participants préalablement et ainsi créer un sentiment d'utilité et d'efficacité chez ces mêmes participants.

⁹ La présentation détaillée du constat ainsi que de la grille synthèse présentant les trois types de concertation peuvent être retrouvées aux pages 18 et 19 du *Rapport d'évaluation sur la concertation dans la MRC L'Assomption (Version complète)*

B) Pour les tables de concertation :

- Permettre de mieux définir les lieux de concertation auxquels nous participerons et de projeter ou d'orienter les démarches futures de ces mêmes lieux de concertation;
- Permettre de circonscrire qui sera invité aux tables et aussi les attentes des participants;
- Mettre au diapason les objectifs d'une table avec le type de concertation nécessaire (orienter les objectifs d'une table);
- Faciliter la progression des travaux d'une table;
- Faciliter la prise de décision;
- Donner des arguments pour convaincre les décideurs;
- Permettre la diversification des stratégies;
- Améliorer le degré de satisfaction des participants d'une table.

Un groupe ajoute que cela permet :

- De mieux définir ce qu'est la concertation globale, de sensibiliser le milieu à son utilité;
- De mobiliser le milieu vers la mise en place de la concertation.

Une réflexion est revenue dans les deux groupes : « Je peux bien te dire que c'est utile, on n'est pas contre la vertu, mais ça reste du papier, des concepts ».

3- Comment améliorer l'outil?

- Vulgariser l'outil en général et en particulier la concertation globale;
- Définir la concertation globale de manière plus précise;
- Donner des exemples concrets des trois types de concertation;
- Préciser le concept de concertation globale par rapport à sectorielle et intersectorielle;
- Distinguer le client et le citoyen dans la concertation globale ou préciser leurs rôles;
- Pour faciliter la compréhension des concepts, il est suggéré de nommer ou de bonifier la typologie présentée par les notions suivantes : concertation pour les services (organisations), concertation de pratique (intervenants) et concertation collective (globale).

4- Comment utiliser l'outil ?

- Se donner du temps pour l'intégrer et se l'approprier;
- Permettre à la TCOC de la MRC L'Assomption et aux autres tables de se positionner;
- Permettre de se conscientiser aux trois types de concertation;
- Permettre une vision commune.

De façon générale, les groupes ont exprimé le besoin d'un outil permettant à leur organisation de faire une réflexion afin de choisir les lieux de concertation où ils siègeront.



Atelier "D"

Et si on réorganisait nos façons de faire...!?

A-t-on besoin d'une concertation territoriale, globale, intersectorielle et multi réseau dans la MRC L'Assomption ? Si oui, de quel leadership avons-nous besoin pour son émergence ? Quelle forme pourrait-elle prendre ?

Constat(s) liés à l'atelier :

6. Il y a des éléments présents à la TCOC qu'il faut conserver tels que la solidarité, la fraternité, le réseautage, l'échange d'information et l'appartenance à la Table.
7. Il y a des éléments manquants à la TCOC qu'il faut développer tels que les projets communs à tous, la volonté d'inclure différents types d'acteurs et une meilleure reconnaissance des organismes communautaires.
8. Une concertation globale nécessite, pour être efficace, des ressources qui en permettent la coordination.

Compte-rendu de l'atelier :

La réponse fut unanime : nous avons besoin de ce type de concertation (globale, intersectorielle et multi réseau) dans la MRC! Oui, pour :

- « ... travailler ensemble au développement de la communauté... »
- « ... développer des projets communs... »
- « ... apprendre à mieux se connaître... »
- « ... démystifier le travail de chacun... »
- « ... arriver à mieux collaborer... »
- « ... augmenter la participation citoyenne... »
- « ... agir sur des enjeux qui dépasse un niveau de concertation (ex : transport)... »
- « ... développer une vision d'ensemble des besoins de la population... »
- « ... partager nos succès, nos façons de faire... »

Une personne note que la concertation s'est beaucoup développée depuis les dernières années et que, par conséquent, on note un besoin de « concerter la concertation » afin d'en augmenter son efficacité, arrimer les différents lieux de concertation et de développer des objectifs communs.

Par contre, quelques personnes ont réagi en notant qu'il ne faudrait pas que ce lieu de concertation s'épanouisse au détriment des concertations sectorielles (qui semblent satisfaire plusieurs partenaires).

Certaines personnes ont nommé l'importance d'impliquer le milieu politique (préfet, attaché politique, conseiller municipal ...) à cette concertation.

Il faut que cette table (concertation globale, intersectorielle et multi réseau) assume un leadership et par conséquent, soit financée pour avoir une permanence. La TCOC a été nommée comme étant la table qui pourrait devenir le pôle central de la concertation. La TCOC, par les compétences de ses membres, par son expérience de la concertation et par ses relations multiples auprès de la population et avec le multi-réseau, est l'acteur privilégié pour développer ce type de concertation. Plusieurs ont nommé l'importance de ne pas ajouter un nouveau lieu de concertation.

Le modèle de concertation reste à définir, car plusieurs désirent conserver les rencontres actuelles de la TCOC. Pour arriver à développer la TCOC, plusieurs ont souligné l'importance d'avoir une permanence et des gens qui s'y impliquent et donc avoir un financement de base. Une autre condition gagnante nommée pour développer une concertation globale est qu'elle ne repose pas toujours sur les mêmes personnes. Comme moyen de conserver les rencontres de la TCOC et d'élargir son mandat, il est suggéré par quelques personnes de garder les rencontres actuelles et d'en ajouter avec tous les partenaires ou encore de faire une moitié de rencontre avec le communautaire et l'autre moitié avec tous les partenaires.

Mise en garde pour ceux qui vont travailler à développer la concertation globale : faire attention à un fonctionnement trop hiérarchique et trop autoritaire dans la façon de faire, car cela freine l'action collective.

Quelques personnes ont posé des questions sur la Corporation de développement communautaire (CDC).

Une suggestion a été faite à l'effet que le premier projet commun d'une telle table pourrait être d'améliorer la communication entre les organisations.

Un partenaire a nommé que la TCOC aurait avantage à augmenter sa visibilité pour que la communauté ait une meilleure connaissance de ses actions.

Un vœu a été émis par plusieurs participants à l'atelier, soit celui d'être tenu au courant de l'évolution de l'analyse de la concertation et d'y participer éventuellement.



LES ACTES ET RECOMMANDATIONS



SYNTHÈSE PAR THÈME

À noter que dans le texte qui suit, les termes suivants ont été utilisés pour en faciliter la compréhension :

Table : groupe de concertation (table, instance, comité, etc.)

Acteurs : les acteurs de la concertation de la MRC L'Assomption (actuels et potentiels)

Concert'Action : terme utilisé dans ce document pour simplifier le principe d'une « Table de concertation territoriale, globale, intersectorielle et multi-réseau¹⁰ »

1. Trop de groupes de concertation?

Il existe beaucoup de groupes de concertation, mais encore faut-il les connaître pour poser un tel constat. Et pour parler d'essoufflement, de dédoublement, de cohésion ou de complémentarité, il faut non seulement connaître un grand nombre de groupes de concertation, mais y avoir participé.

L'évaluation et le jugement quant au nombre de lieux de concertation et à leur pertinence demeurent donc très relatifs à chaque acteur, à ses expériences et à ses besoins.

Au-delà de ce questionnement, de façon générale, les besoins exprimés par les acteurs ne sont pas d'en arriver collectivement à juger ou à évaluer la pertinence des Tables de concertation, mais plutôt de partager une connaissance de ces lieux, d'en dégager un portrait (qui permettrait ensuite à chaque organisation et ses acteurs de faire leurs propres choix éclairés).

Mais au-delà de connaître le nombre de lieux de concertation et leurs noms, les acteurs aimeraient pouvoir bénéficier d'un outil qui les renseigne sur certaines caractéristiques de chaque Table, par exemple :

- La mission, le mandat, les objectifs, les principes;
- Le secteur (champ(s) d'activités, type(s) de clientèle) si applicable;
- La participation (Qui y participe? Qui devrait y participer?);
- L'année et le contexte de la création (éléments historiques, s'agit-il d'une Table permanente ou d'une Table ad hoc, circonstancielle);
- Les retombées (les retombées principales depuis sa création, les retombées souhaitées à venir);
- Les coordonnées des personnes-ressources;
- Etc.

À cet effet, la grille-synthèse des trois types de concertation apparaît utile pour aider à dégager ces caractéristiques. Son utilité réelle réside cependant dans la mesure où elle est vulgarisée et où les acteurs se l'approprient, d'où la recommandation qui suit :

¹⁰ Voir Annexe 3

Recommandation 1.1 :

Que la Concert'Action MRC L'Assomption produise avec les acteurs, un portrait participatif des Tables de la MRC L'Assomption dont le processus et les retombées s'appuient sur deux grandes visées :

- a) *Fournir aux Tables un outil qui leur permettrait de faire ressortir leurs caractéristiques propres;*
- b) *Mettre en commun l'information sur les Tables connues et la partager avec les acteurs actuels et potentiels.*

Toujours en lien avec le nombre de lieux de concertation, si la connaissance des Tables apparaît comme une piste de solution, elle doit nécessairement se traduire aussi par leur reconnaissance.

Ainsi, le recours à la concertation est une tendance de plus en plus utilisée pour les nombreux bénéfiques que nous avons déjà identifiés. Mais il arrive que le recours à la concertation, sans connaissance ni reconnaissance des lieux de concertation existants, plutôt que de venir mobiliser les acteurs de la MRC vienne les démobiliser, les essouffler et affaiblir leur action.

Recommandation 1.2 :

Que les acteurs aient l'ouverture et les outils nécessaires pour examiner la possibilité d'un arrimage ou d'une collaboration avec une Table existante avant d'en créer une nouvelle.

2. Les Tables se parlent-elles?

Un portrait pourrait permettre d'apprécier dans quelle mesure il existe des liens entre les différentes Tables de la concertation. Mais d'ores et déjà, les participants ont été à même d'identifier qu'il existe certains problèmes au niveau des liens de communication.

Le réseautage permet souvent aux membres d'une même Table sectorielle d'échanger sur leurs activités, services et réalités respectifs, des connaissances qui aident à favoriser leur collaboration et leur complémentarité.

Or, ces informations sont souvent fluctuantes, incomplètes et réparties inégalement. Pour répondre à ce problème, beaucoup de Tables ont déjà identifié le besoin de créer des portraits, ou bottins des ressources, en lien avec leur secteur d'activité et certaines en ont déjà réalisés.

Mais le problème est encore plus grand au niveau du partage continu de l'information entre les Tables de concertation : c'est-à-dire sur les activités, services, réalités, objectifs, mandats et projets que mènent les différentes Tables sur un même territoire.

Pour compléter les informations statiques données par un portrait, il est important de développer des solutions permettant d'échanger entre les Tables des informations de manière plus continue.

Recommandation 2.1 :

Que certains acteurs aient le mandat d'assurer le lien d'information entre les différentes Tables auxquelles ils participent. Le caractère officiel de ce mandat peut varier, ainsi il peut s'agir :

- a) *d'acteurs qui le font sporadiquement sur la base d'initiatives volontaires (ex. : membres de Tables);*
- b) *d'acteurs qui ont le mandat de le faire en plus de leurs autres mandats organisationnels (ex. : membres des comités de suivi, de coordination, ou d'administration des Tables);*
- c) *d'acteurs dont c'est le premier mandat de le faire (ex. : agents de liaison, coordonnateurs de Tables, etc.).*

Quelle que soit leur situation, ces « relayeurs » gagneraient à être reconnus et soutenus.

Recommandation 2.2 :

Que des relayeurs, avec la coordination et le soutien de la Concert'Action, produisent de façon participative, quelques fois durant l'année, un bulletin faisant état des grandes informations provenant des Tables de la MRC de L'Assomption.

Que ce bulletin soit diffusé par le biais d'outils de diffusion massive (ex. : envois de courriels, site Internet, etc.) et qu'il soit remis par les relayeurs aux membres des différentes Tables lors de leurs rencontres.

Recommandation 2.3 :

Que les Tables de la MRC L'Assomption tentent, dans la mesure du possible, d'envoyer à l'avance leurs dates projetées de rencontre à la Concert'Action afin de monter et de diffuser un calendrier de la concertation dans la MRC L'Assomption.

Recommandation 2.4 :

Qu'une structure permanente de Concert'Action soit mise en place pour faciliter la concertation des acteurs des différents secteurs, réseaux et fonctions afin de faciliter la diffusion continue d'information entre les Tables et le développement de la MRC de L'Assomption.

3. Entrer en concertation, c'est compliqué et intimidant?

Pour bon nombre de personnes, entrer en concertation n'est pas évident. Il est assez commun que se crée une distance entre l'habitude que peuvent avoir certains anciens membres d'une Table et le manque d'intégration qui est le lot de plusieurs nouveaux membres.

Voici donc quelques recommandations pour atténuer ce phénomène :

Recommandation 3.1 :

Que les Tables définissent clairement leur mission et leur mandat et que cette définition soit accessible d'avance pour les participants (actuels ou potentiels). Cela peut impliquer :

- a) *D'abord que les Tables et leurs membres doivent s'entendre sur la définition de leur mission et de leur mandat et la rendre accessible;*
- b) *Ensuite que les participants doivent prendre connaissance des informations de base sur la Table à laquelle ils vont participer afin de rendre leur participation utile pour eux, pour leur organisation et pour la Table;*
- c) *Finalement que les organisations doivent trouver les moyens d'assurer des délégations constructives et efficaces aux Tables.*

Recommandation 3.2 :

Que les Tables utilisent un langage accessible pour l'ensemble des participants. Cela peut impliquer :

- a) *De faire des mises en contexte;*
- b) *De définir les acronymes utilisés (ex. : production d'un lexique);*
- c) *De vérifier la compréhension ou les questions des participants.*

Recommandation 3.3 :

Qu'une ambiance d'accueil, d'écoute, d'ouverture et de respect règne au sein des Tables. Cela peut impliquer :

- a) *D'utiliser une approche humaine pour accueillir les participants;*
- b) *D'utiliser un système de parrainage dans lequel les anciens membres d'une Table sont associés à des nouveaux membres;*
- c) *D'élaborer des outils d'intégration à remettre aux nouveaux membres (ex. : trousse d'accueil);*
- d) *De travailler à égaliser les rapports de pouvoir au sein de la Table.*

Recommandation 3.4 :

Que les participants aux Tables puissent comprendre le rôle qu'ils peuvent y jouer et la contribution qu'ils peuvent y apporter. Cela peut impliquer :

- a) *Que les Tables définissent ce qu'ils attendent de leurs membres, rendent cette information accessible et les reconnaissent pour leur apport;*
- b) *Que les participants aux Tables deviennent pro-actifs dans la recherche de la contribution qu'ils peuvent apporter;*
- c) *Que les participants et leurs organisations reconnaissent et acceptent que de trouver sa place et son rôle dans une Table peut prendre un certain temps et nécessite une certaine continuité.*

4. La concertation dans la MRC L'Assomption : l'affaire d'une centaine de personnes ou de plusieurs milliers de personnes?

À quel point ce qui se passe aux Tables dépasse les individus qui y siègent? Nos organisations profitent-elles à la concertation? La concertation profite-t-elle à nos organisations?

La concertation cherche à transformer ces questions en réponses positives, mais les participants ont identifié qu'il y avait place à l'amélioration. Pour ce faire, voici quelques recommandations :

Recommandation 4.1 :

Que les membres des Tables s'assurent que l'information qu'ils y ont reçue soit diffusée au sein de leur organisation. Cela peut impliquer :

- a) *D'abord, que les Tables facilitent la tâche de leurs membres en produisant des documents d'information;*
- b) *Ensuite, que les membres des Tables développent des habitudes et des aptitudes de diffusion de la communication à l'intérieur de leur organisation;*
- c) *Finalement, que les organisations développent à l'interne des mécanismes de délégation, de représentation et de suivi qui illustrent l'importance qu'elles accordent aux Tables.*

Recommandation 4.2 :

Que les membres des Tables s'assurent que leur organisation contribue réellement à la concertation. Cela peut impliquer :

- a) *D'abord que les Tables identifient clairement les membres et types de membres souhaités et le rôle qu'ils peuvent y jouer;*
- b) *Ensuite, que les représentants d'organismes membres des Tables y participent dans une optique d'implication pro-active de leurs ressources et de celles de leur organisation;*
- c) *Finalement, que les organisations délèguent aux Tables les bonnes personnes en mesure de mettre à contribution les bonnes ressources de l'organisation.*

Recommandation 4.3 :

Que les Tables cherchent à élargir la représentativité et la participation en leur sein en fonction des membres et types de membres souhaités. Cela peut inclure :

- a) *Des réseaux d'organisations que la Table ne rejoint pas ou peu habituellement;*
- b) *Des acteurs ou organisations exclus de la Table en raison de leur identification comme « décideur » (bailleur de fond, élu, etc.) ou comme « décidé » (citoyen, clients, membres d'organismes communautaires, etc.);*
- c) *S'ouvrir à l'inclusion de nouvelles forces pour contrer l'épuisement parfois vécu au sein des Tables.*



5. Ce qui nous rassemble tous

Les acteurs de la MRC L'Assomption appartiennent à différents réseaux, différents secteurs, occupent différentes fonctions et s'impliquent dans différentes Tables, mais partagent une préoccupation pour le développement de la MRC L'Assomption. Ils cherchent tous à mener des actions efficaces qui permettraient à la population qui réside dans la MRC L'Assomption d'améliorer sa qualité de vie.

Malheureusement, contrairement à plusieurs endroits au Québec¹¹, la MRC L'Assomption ne bénéficie pas, à l'heure actuelle, d'une Concert'Action.

Or, les participants aux ateliers expriment unanimement le besoin pour un tel type de concertation, qui permettrait de :

- « ... travailler ensemble au développement de la communauté... »
- « ... développer des projets communs... »
- « ... apprendre à mieux se connaître... »
- « ... démystifier le travail de chacun... »
- « ... arriver à mieux collaborer... »
- « ... augmenter la participation citoyenne... »
- « ... agir sur des enjeux qui dépassent un niveau de concertation (ex : transport)... »
- « ... développer une vision d'ensemble des besoins de la population... »
- « ... partager nos succès, nos façons de faire... »
- Etc.

Ils recommandent donc :

Recommandation 5.1 :

Que soit mise sur pied la Concert'Action MRC L'Assomption visant l'amélioration de la qualité de vie de sa communauté par la concertation intersectorielle, multi-réseaux et globale.

Pour que la Table permette à la grande variété d'acteurs de se mobiliser autour de leur vision, objectifs et projets communs.

Recommandation 5.2 :

Que la Concert'Action MRC L'Assomption bénéficie d'une structure souple, reposant sur la collaboration en évitant la hiérarchisation.

¹¹ Voir l'annexe 3 pour des exemples d'autres Concert'Action au Québec

De plus, les participants recommandent :

Recommandation 5.3 :

Que la création de la Concert'Action MRC L'Assomption vienne renforcer les Tables existantes.

Recommandation 5.4 :

Que l'engagement des acteurs et leur organisation permette à la Concert'Action MRC L'Assomption de bénéficier des ressources nécessaires (humaines, financières, appuis, soutien, etc.) pour en assurer la coordination et la gouvernance.

La création de la Concert'Action MRC L'Assomption doit donc être un projet collectif. Sa concrétisation nécessite deux éléments importants : un leadership collectif et un organisme porteur.

La TCOC, de par la démarche d'amélioration de la concertation qu'elle a entamée, de par l'expertise qu'elle a démontrée et de par les ressources qu'elle a su mobiliser autour d'elle, est reconnue pour jouer ce rôle d'organisme porteur par les participants aux ateliers.

Pour jouer ce rôle, la TCOC doit faire des changements qui respectent la recommandation suivante :

Recommandation 5.5 :

Qu'en tant qu'organisme porteur, leader d'une démarche collective, la TCOC développe et consolide une structure, un fonctionnement, des mécanismes, des aptitudes et des attitudes qui lui permettront :

- a) *D'inclure différents types d'acteurs au sein de la Concert'Action MRC L'Assomption et leur permettre de mener des projets communs à tous;*
- b) *De s'assurer que cette ouverture permette une meilleure connaissance et reconnaissance des organismes communautaires;*
- c) *De préserver la solidarité, la fraternité, le réseautage, l'échange d'information et le sentiment d'appartenance qui constituent actuellement ses forces.*

De façon générale, si la mise en place de ces éléments reste à définir, les participants ont néanmoins orienté la suite des choses par leurs suggestions :

- *Pouvoir compter sur une structure forte pour le développement communautaire local (CDC¹²) qui soutienne une Concert'Action dynamique.*

¹² Corporation de développement communautaire.

LES ACTES ET RECOMMANDATIONS

RÉCAPITULATION DES RECOMMANDATIONS, CONCLUSION ET ANNEXES



RÉCAPITULATION DES RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONCERTATION DANS LA MRC L'ASSOMPTION

Les recommandations telles que présentées dans la Synthèse par thème ont été regroupées en trois (3) catégories :

- les recommandations structurelles
- les recommandations d'outils et/ou de mécanismes
- les recommandations d'attitudes et/ou d'aptitudes

Les recommandations structurelles

- Que soit mise sur pied la Concert'Action¹³ MRC L'Assomption visant l'amélioration de la qualité de vie de sa communauté par la concertation intersectorielle, multi-réseaux et globale. (5.1)¹⁴
 - Que cette Concert'Action soit dotée d'une structure permanente, souple, reposant sur la collaboration en évitant la hiérarchisation (5.2).
 - Qu'elle renforce les Tables existantes (5.3), entre autres, en facilitant la diffusion continue d'information entre les Tables (2.4).
 - Pour ce faire, il est recommandé que l'engagement des acteurs et de leur organisation permette à la Concert'Action MRC L'Assomption de bénéficier des ressources nécessaires (ressources humaines, financières, appuis, soutien, etc.) pour en assurer la coordination et la gouvernance (5.4).
- En tant qu'organisme porteur, que la TCOC développe et consolide une structure qui lui permette de jouer un rôle de leader de la Concert'Action MRC L'Assomption (5.5).

Les recommandations d'outils et/ou de mécanismes

- Que la Concert'Action MRC L'Assomption produise avec les acteurs un portrait participatif des Tables de la MRC L'Assomption (1.1).
 - Par la suite, que ce portrait soit utilisé pour assurer un lien d'information entre les différentes Tables via des relayeurs reconnus et soutenus par les Tables (2.1).
- Avec l'aide des relayeurs soutenus par la Concert'Action MRC L'Assomption, qu'un bulletin participatif faisant état des grandes informations provenant des Tables, soit produit et diffusé (2.2).
- Que la Concert'Action MRC L'Assomption produise et diffuse un calendrier rassemblant les dates projetées des rencontres des Tables de la MRC L'Assomption (2.3).

¹³ Terme utilisé dans ce document pour simplifier le principe d'une « Table de concertation territoriale, globale, intersectorielle et multi-réseau » (Voir annexe 3)

¹⁴ Entre parenthèses, en italique, se retrouvent les numéros permettant de se référer aux recommandations détaillées de la section précédente.

Les recommandation d'attitudes et/ou d'aptitudes

- Que les acteurs aient l'ouverture et les outils nécessaires pour examiner la possibilité d'un arrimage ou d'une collaboration avec une Table existante avant d'en créer une nouvelle (1.2).
- Que les Tables existantes définissent clairement leur mission et leur mandat (3.1), que les membres définissent le rôle et la contribution qu'ils peuvent y apporter (3.4) et qu'ils cherchent ensemble à élargir la représentativité et la participation en fonction des types de membres souhaités (4.3).
- Que les membres des Tables existantes s'assurent que l'information qu'ils y ont reçue soit diffusée au sein de leur organisation (4.1).
- Que les membres des Tables s'assurent que leur organisation contribue réellement à la concertation dans une optique d'implication pro-active des bonnes ressources (4.2).
- Que les Tables favorisent une ambiance d'écoute, d'ouverture et de respect en travaillant à égaliser les rapports de pouvoir, en facilitant l'accueil des nouveaux participants (3.3) et en utilisant un langage accessible (3.2).



CONCLUSION

Les ateliers de consultation du 29 septembre 2009 étaient le deuxième événement du processus d'appropriation et d'arrimage du rapport d'évaluation sur la concertation dans la MRC L'Assomption.

Les actes qui en découlent permettent de formuler des recommandations afin d'orienter la démarche d'amélioration de la concertation dans la MRC de L'Assomption. La nature participative de cette démarche fait en sorte que ces recommandations sont le fruit de la contribution des acteurs. L'efficacité de la mise en œuvre de ces recommandations, repose sur la compréhension et l'implication la plus large possible de ces acteurs qui se concertent dans la MRC.

Les prochaines étapes viseront à continuer à ce qu'un maximum d'acteurs de la concertation de la MRC de L'Assomption s'approprient ces recommandations et les rendent vivantes.

Ainsi, le troisième événement de la démarche (Appropriation des solutions), aura lieu le mercredi 20 janvier 2010. Pour cet événement, des invités ayant expérimenté ailleurs au Québec des modèles de concertation en lien avec nos recommandations, viendront échanger avec les participants. Cela devrait permettre de préciser nos recommandations, particulièrement au niveau des modalités de leur mise en œuvre.

ANNEXE 1 : LE PROGRAMME DES ATELIERS DE CONSULTATION DU 29 SEPTEMBRE 2009

29 septembre 2009

Centre à Nous

Salle communautaire 3

Pavillon Richelieu

Les ateliers seront précédés de l'assemblée générale annuelle de la TCOC à 10h et d'un dîner réseautage (gratuit) à 11h30 (invitation à tous les participants d'ateliers)

Déroulement

13h00

Accueil et inscriptions

13h10

Mot de bienvenue et consignes

13h30

Première série d'ateliers

14h30

Pause et changement d'ateliers

14h45

Deuxième série d'ateliers

15h45

Pause et retour en plénière

16h00

Plénière

ATELIERS DE CONSULTATION

Vous avez le choix de deux ateliers parmi les suivants :

Atelier "A"

L'engagement... jusqu'où ?

Vu-on de l'essoufflement ? Y a-t-il trop de groupes de concertation ? Quels sont les critères pour en juger ? Qu'est-ce qui nous pousse à nous engager dans un lieu de concertation ? Est-ce qu'il existe quelque chose d'assez fort pour inciter les acteurs de différentes cultures, types organisationnels et rôles à se regrouper ?

Atelier "B"

Se concerter, c'est gagnant... à condition !

À quoi ça sert la concertation dans l'idéal ? Êtes-vous satisfait de la concertation actuelle ? Comment peut-on améliorer la concertation ?

Atelier "C"

À la rencontre des trois types... de concertation!!!

LA concertation ou LES concertations ? Des distinctions qui permettent l'amélioration ? Nos pratiques sous la loupe des trois types de concertation !

Atelier "D"

Et si on réorganisait nos façons de faire...!?

A-t-on besoin d'une concertation territoriale, globale, intersectorielle et multi-réseau dans la MRC L'Assomption ? Si oui, de quel leadership avons-nous besoin pour son émergence ? Quelle forme pourrait-elle prendre ?

Veillez prendre note

Pour des raisons de logistique et de disponibilité, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire d'inscription avant le 22 septembre 2009 pour nous indiquer à quels ateliers vous aimeriez participer. Nous souhaitons nous assurer que vous serez présent là où vous le désirez!

ANNEXE 2 : LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE CONSULTATION DU 29 SEPTEMBRE 2009

ORGANISATION	PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
Albatros 14	<i>Benoît Guévin</i>
Association des devenus sourds et des malentendants du Québec – Secteur MRC L'Assomption et Les Moulins	<i>André Cromer</i>
Association des personnes handicapées physiques de la Rive-Nord	<i>Hélène Fortin</i>
Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités – Section L'Assomption	<i>Jean-Jacques Pilon</i>
AVSEC – Commission scolaire des Affluents	<i>Serge Arès</i>
Caisse Desjardins Repentigny	<i>France Riopel</i>
Caisse Desjardins St-Paul-L'Ermitage	<i>Sylvie Larrivée</i>
Carrefour Jeunesse-Emploi – MRC L'Assomption	<i>Josée Mailhot</i>
Centre à Nous	<i>Suzanne Comtois Marcel Giroux Francine Hébert</i>
Centre d'aide pour hommes de Lanaudière	<i>Philippe Minier</i>
Centre d'Intégration Professionnelle de Lanaudière	<i>Carole Baril</i>
Centres Jeunesses Lanaudière	<i>Sylvain Gaudet Marielle Tessier</i>
Centre local d'emploi Repentigny	<i>Manon Lefebvre</i>
Centre de prévention du suicide de Lanaudière	<i>David Gadoury</i>
Centre de Santé et Services sociaux du Sud de Lanaudière	<i>Jacques Couillard Sylvie Lepage Sylvie Paré Danielle Vézina</i>
Club Lions de Repentigny	<i>Lorraine Laurion Monique Wagner</i>
Comité Action Local L'Assomption – Québec en forme	<i>Sébastien Michaud</i>
Commission scolaire des Affluents	<i>Victor Doyon Denise Paquette</i>
Corporation du Centre-ville de Repentigny	<i>France Pelletier</i>
Cuisines collectives La Joyeuse Marmite	<i>Nicole Fortin</i>
Député fédéral de Repentigny – Nicolas Dufour	<i>Catherine Provost</i>
Député provincial de L'Assomption – Scott McKay	<i>René Asselin</i>
Fin à la faim...	<i>Colette Thibault</i>
Fondation du CSSS du Sud de Lanaudière	<i>Jocelyne Racicot</i>
Jeune Chambre d'affaires et de professionnels Lanaudière Sud	<i>Cathy Corriveau</i>
L'Avenue, justice alternative	<i>Joane Vandal</i>
Les Amandiers	<i>Christian Desjardins Steeve Laurin Annie Lemay</i>
Maison des Jeunes de Repentigny et Le Gardeur	<i>Sylvain Lévesque</i>
Maison des Jeunes de St-Sulpice	<i>Vicky Daigle</i>
Nourri-Source Meilleur	<i>Jocelyne C.-Giguère</i>
Parents aptes à négocier le déficit de l'attention – MRC L'Assomption	<i>Éliane Goffoy</i>
Psycho-Ressources Lanaudière	<i>Céline Perreault</i>
Québec en forme	<i>Karine Fréchette</i>
Regard en Elle	<i>Sylvianne Paré</i>

Regroupement des Aidants Naturels du Comté L'Assomption	<i>Caroline Vadeboncoeur</i>
Service Bénévole Comté L'Assomption	<i>Francine Delisle Marie-Noëlle Guédon</i>
Service Canada	<i>Louise Salman</i>
Service de Police de Repentigny	<i>Isabelle Martin</i>
Services Amitié L'Assomption	<i>Ghislaine Pharand</i>
Table des partenaires du développement social de Lanaudière	<i>Chantal Lalonde</i>
Tournesol de la Rive-Nord	<i>Richard Miron</i>
Travail de rue Repentigny	<i>Pierre Themens</i>
Uniatox	<i>Isabelle Claude</i>
Université du Québec en Outaouais	<i>Denis Bourque</i>
Ville de Repentigny	<i>Isabelle Champagne Denise Peltier</i>

ÉQUIPE ANIMATION ET SECRÉTARIAT

Centre de Santé et Services sociaux du Sud de Lanaudière

*Yvon Desrochers
Robert Lagrange
Yves Leclerc
Patrick Malboeuf
Sylvie Nault
Christine Paquet
Josée Pelletier
Anick St-Denis*

Table de concertation des organismes communautaires de la MRC L'Assomption

Sébastien Guernon



ANNEXE 3 : CONCERT'ACTION

TABLE DE CONCERTATION TERRITORIALE, GLOBALE, INTERSECTORIELLE ET MULTI-RÉSEAU (TCTGIM)

Extrait de la présentation de l'atelier D :

Concepts :

Concertation intersectorielle : Les secteurs d'intervention d'une organisation sont définis dans le questionnaire d'évaluation par le ou les champ(s) d'activités de l'organisation (alimentation, logement, culture, transport, éducation, loisirs/sports, santé physique, santé mentale, etc.) et/ou le ou les type(s) de clientèles desservi(s) par l'organisation (jeunesse, enfance, famille, aînés, etc.). Une concertation intersectorielle est une concertation qui ne se limite pas à un certain nombre de secteurs, donc **qui traite de tous les secteurs d'activités.**

Concertation territoriale : Une concertation territoriale est un bon exemple de concertation intersectorielle. C'est-à-dire que **le « sujet » de concertation est le territoire et sa population dans son ensemble**, plutôt que certains secteurs de la population ou des problématiques vécues par le territoire. L'ampleur du territoire peut varier (un quartier, une ville, une MRC, etc.)

Concertation multi-réseaux : Le réseau d'une organisation correspond dans le questionnaire d'évaluation à son type d'organisation (organismes communautaires, institutions publiques, municipalités, entreprises, etc.). Il arrive même de retrouver plusieurs réseaux au sein d'un même type d'organisation (ex. : réseau de la santé, réseau de l'éducation, etc.). Une concertation multi-réseaux est une concertation qui ne limite pas ses participants à un certain réseau, mais **qui cherche la participation de plusieurs réseaux.**

Concertation globale : Selon la typologie développée dans le rapport d'évaluation, une concertation globale est une concertation **nécessairement intersectorielle, multi-réseaux et la plupart du temps territoriale qui vise à « mettre en place les conditions permettant à la communauté de développer la communauté »**. Par distinction à la concertation des organisations qui vise à « faire en sorte que les organisations offrent une complémentarité de services à la population » et par distinction à la concertation des intervenants qui vise à « permettre aux intervenants d'améliorer leurs pratiques auprès d'individus ». La concertation globale est souvent appelée approche globale ou approche intégrée.

Contexte :

- La MRC L'Assomption, comme presque partout ailleurs au Québec, compte un grand nombre de concertations sectorielles.
- L'État et la société civile reconnaissent depuis quelques années une problématique de « silos » et recommandent pour cela plus de concertation, ce qui donne un grand nombre de concertations. Plus récemment, la tendance en est aux approches territoriales intégrées, à la concertation globale.
- La MRC L'Assomption, à la différence de plusieurs MRC et régions du Québec*, ne peut compter sur une structure de concertation (permanente) territoriale, globale, intersectorielle et multi-réseaux.
- L'expérience d'une telle concertation a été faite entre 1998 et 2006 dans notre MRC : le comité local des partenaires du développement social. Elle s'est démobilisée.
- Depuis 2007, la TCOOC, avec la participation de partenaires, a pris le leadership d'une démarche de réflexion sur les pratiques de concertation dans la MRC afin de savoir entre autres (deuxième objectif du rapport) s'il lui est possible de remobiliser une concertation territoriale, globale, intersectorielle et multi-réseau.

* Exemples de TCTGIM¹ au Québec :

- Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières
- Le Carrefour du développement social de la MRC de Drummond
- Partenaires de revitalisation des anciens quartiers (PRAQ) de Valleyfield
- L'Agenda 21 local de Sorel-Tracy
- Vision 2015 Haute-Yamaska
- Table des partenaires du développement social de Lanaudière
- La démarche d'animation en développement durable de la Matawinie
- Vivre St-Michel en santé à Montréal
- La Table de quartier Solidarité Mercier-Est à Montréal
- La démarche action Montréal Nord
- Concert'Action Lachine
- Etc.

¹ Bien que ces initiatives puissent ne pas comporter le même nom ou présenter entre elles des différences importantes d'actualisation, elles se **basent** toutes **au moins**, moyennant un vocabulaire diversifié, sur les composantes territoriales, globale, intersectorielle et multi-réseau. Cette liste vise à donner des exemples pouvant illustrer concrètement **le genre** d'initiatives que l'on entend par TCTGIM. Elle n'est pas exhaustive et n'est pas du tout le résultat d'une recherche ou d'une évaluation.